



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2015**

Délibération n° 2015-0851

commission principale : **éducation, culture, patrimoine et sport**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Production et diffusion de documents pédagogiques - Attribution d'une subvention à l'établissement public administratif Canopé pour son programme d'actions 2015**

service : **Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de l'éducation**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Berthilier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 24 novembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 14 décembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouvermeyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Buffet (pouvoir à M. Barret), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Gascon (pouvoir à Mme Corsale), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Servien (pouvoir à M. Diamantidis), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Conseil du 10 décembre 2015**Délibération n° 2015-0851**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Production et diffusion de documents pédagogiques - Attribution d'une subvention à l'établissement public administratif Canopé pour son programme d'actions 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de l'éducation

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 novembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le réseau Canopé - Académie de Lyon (ancien CRDP – Centre régional de la documentation pédagogique) est un établissement public national à caractère administratif. Il fait partie du réseau national de création et d'accompagnement pédagogique.

Canopé est l'opérateur du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en matière de ressources et de services pédagogiques. Il a pour mission de renforcer l'action de la communauté éducative en faveur de la réussite des élèves.

Pour cela, il conçoit, édite et diffuse des ressources pédagogiques, éducatives et culturelles transmédias répondant aux besoins de la communauté éducative. Les ressources pédagogiques produites par le réseau Canopé ont un objectif commun : répondre aux attentes des enseignants et des acteurs de la communauté éducative qui œuvrent pour la réussite de tous les élèves.

Son action repose sur un réseau de proximité réparti sur l'ensemble du territoire français. Partout en France, le réseau Canopé déploie "Les ateliers Canopé", lieux d'accueil, d'échange, d'expérimentation et de formation pour les enseignants, dans le but de les aider à mettre en place et maîtriser de nouvelles pratiques pédagogiques, en particulier celles induites par le numérique.

Cet organisme est financé à hauteur de 2 489 750 € par l'État.

Le réseau Canopé sollicite l'aide de la Métropole de Lyon, dans la continuité de celle apportée chaque année, précédemment, par le Département du Rhône.

L'aide 2014 s'élevait à 131 00 €, soit une partition de 91 700 € pour la Métropole, pour la poursuite de ses actions.

1° - Compte rendu d'activité pour l'année 2014

Le rapport d'activités 2014 présente la totalité des actions engagées sur l'Académie de Lyon.

Les sites Canopé accueillent les enseignants et les partenaires de l'éducation au sein de leurs espaces (bibliothèques, médiathèques, espaces de formation, d'expérimentation et d'animation). L'éducation artistique et culturelle a concerné 4 459 élèves et 90 enseignants.

Canopé a réalisé la production de ressources dans différents domaines. L'année 2014 a marqué le tournant de la refonte du réseau, qui s'oriente vers le "transmédia", couvrant tous les modes de consultation et donc tous les usages.

2014 a aussi été l'année des grands événements pédagogiques locaux ou nationaux, comme le projet "D-Day" : projection débat autour du film "D-Day (ils ont inventé le débarquement)" pour les classes de 3° des collèges Vendôme à Lyon 6° et les Iris à Villeurbanne. De même, la fête de la science ou encore le printemps de l'innovation sont des temps forts qui mobilisent des publics très hétérogènes en nombre conséquent.

Enfin, "l'atelier Canopé" de Lyon, nouvel espace labellisé en 2014, a été ouvert à tous les publics de la communauté éducative (enseignants, personnel d'encadrement, corps d'inspection, collectivités territoriales, étudiants, stagiaires, parents d'élèves, associations) pour s'informer, se documenter, emprunter, tester, se connecter, se perfectionner. Ce nouvel espace a proposé à l'ensemble de la communauté éducative de l'académie de multiples fonctionnalités et offres de service.

2° - Objectifs pour l'année 2015

De nombreux services proposés par l'atelier Canopé sont développés en 2015 :

- offre numérique éducative, de consultation, de prêt, d'achat de ressources multisupports,
- animations et événements éducatifs, favorisant le questionnement, le partage, la mutualisation et l'innovation pédagogique,
- animations et conférences pour les 1er et 2nd degrés,
- accompagnement et formation à la culture et aux médias numériques et aux usages du numérique éducatif,
- accompagnement, élaboration de scénarios pédagogiques (co-design) expérimentant le numérique dans un cadre d'enseignement et d'apprentissage vers de nouvelles pratiques,
- espace de créativité, d'innovation et de prospective, pour concevoir et tester de nouveaux outils et de nouvelles pratiques éducatives.

L'atelier Canopé de Lyon proposera également des ateliers thématiques avec 3 types de rendez-vous réguliers pour découvrir les outils numériques, les réseaux sociaux, l'internet responsable, la laïcité, l'égalité filles / garçons, conduire un projet eTwinning, etc.

L'attribution d'une subvention à Canopé est cohérente avec les objectifs de la Métropole en matière d'actions éducatives, notamment au regard des cinq champs d'intervention de Canopé pour le développement de ressources et de services pédagogiques : la pédagogie, le numérique éducatif, l'éducation et la citoyenneté, les arts, la culture et le patrimoine et la documentation.

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 91 700 € au profit du réseau Canopé - Académie de Lyon, pour la poursuite de ses missions en 2015 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de 91 700 € à l'établissement public administratif Canopé pour assurer la production et la diffusion de documents pédagogiques pour les établissements scolaires et les enseignants pour l'année 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et le réseau Canopé définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** correspondante, d'un montant de 91 700 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 657382 - fonction 221 - opération n° 0P034O3308A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2015.